



Laissez-vous conter la reconstruction

Laissez-vous conter **Beauvais** « Ville d'art et d'histoire »...

... en compagnie d'un guide-conférencier agréé par le ministère de la Culture

Le guide vous accueille. Il connaît toutes les facettes de Beauvais et vous donne des clefs de lecture pour comprendre l'échelle d'une place, le développement de la ville au fil de ses quartiers. Le guide est à votre écoute. N'hésitez pas à lui poser vos questions.

Le service Ville d'art et d'histoire

coordonne et met en œuvre les initiatives de Beauvais « Ville d'art et d'histoire ». Il propose toute l'année des animations pour les Beauvaisiens et les scolaires, et se tient à votre disposition pour tout projet.

Si vous êtes en groupe

Beauvais vous propose des visites toute l'année sur réservation. Des brochures conçues à votre attention peuvent vous être envoyées sur demande.

Renseignements à l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Beauvais.

Beauvais appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire depuis 2012. Le ministère de la Culture et de la Communication, direction générale des patrimoines, attribue le label Ville ou Pays d'art et d'histoire aux collectivités territoriales qui mettent en œuvre des actions d'animation et de valorisation de l'architecture et de leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers, des animateurs de l'architecture et du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XXI^e siècle, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 167 villes et pays vous offre son savoir-faire dans toute la France.

À proximité

Amiens, Chantilly, Laon, Noyon, Saint-Quentin et Soissons bénéficient de l'appellation Ville d'art et d'histoire.

Ce document a été conçu

sous la direction de Marie Ansar, animatrice de l'architecture et du patrimoine, service Ville d'art et d'histoire de la Ville de Beauvais

Textes : Patrice Gourbin

Photographies : Archives départementales de l'Oise (AD60), Archives municipales de la Ville de Beauvais (AMB), Direction de la Communication - Ville de Beauvais (BVS), Service Ville d'art et d'histoire - Ville de Beauvais (VAH), Réseau des médiathèques du Beauvaisis - Communauté d'agglomération du Beauvaisis (RMB).

Bibliographie

Voldman D., *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954*, Paris, 1997.

Plum G., *L'architecture de la reconstruction*, Paris, 2011.

Dumesnil A. et Nivet P., *Les reconstructions en Picardie*, Amiens, 2003.

De Meyere A., Poulain F., *La reconstruction dans l'Oise : la première territorialisation d'une politique publique*, Beauvais, 2010.

Conception graphique LM communiquer. Maquette Direction de la Communication - Ville de Beauvais

Renseignements

« Ville d'art et d'histoire »

Ville de Beauvais

Direction des affaires culturelles

Espace culturel François-Mitterrand

Rue de Gesvres

60000 Beauvais

03 44 15 67 00

patrimoine@beauvais.fr

Office de Tourisme

de l'Agglomération de Beauvais

1, rue Beaugard

60000 Beauvais

03 44 15 30 30

ot.beauvaisis@beauvaistourisme.fr



Le plan Parenty

Un projet ambitieux et précurseur

Une ville dynamique

Au sortir de la Première Guerre mondiale, Beauvais était en plein développement. La reconstruction des régions libérées y favorisait les industries du bâtiment, en particulier celles utilisant l'argile comme matière première (briques et tuiles). De plus, la proximité de Paris permettait d'espérer l'accueil d'industries et de services. En 1919, la municipalité décida de se doter d'un plan d'urbanisme destiné à favoriser et à organiser l'extension de la ville. Elle fit appel pour cela à une agence d'urbanistes, dirigée par Albert Parenty. Elaboré dans le cadre de la loi de 1919 sur les Plans d'Aménagement, Extension et Embellissement (PAEE), le plan Parenty fut définitivement approuvé en 1927. Ses grandes orientations furent maintenues lorsqu'il fallut reconstruire la ville après les destructions de 1940.



Extension et voirie

L'urbaniste, qui tablait sur un triplement de la population urbaine, préconisait l'annexion de quatre communes voisines (Saint-Just-des-Marais, Marissel, Notre-Dame-du-Thil et Voisinlieu). Deux grandes zones d'habitat étaient prévues, sur les plateaux nord (Argentine) et sud (Saint-Jean). Le plan prévoyait également la refonte du réseau des grandes voies de communication.

Deux grandes pénétrantes se croisant à angle droit devaient être tracées au centre de la ville afin d'absorber le trafic des nationales de Paris à Amiens et de Rouen à Compiègne. Un pont-route était prévu à l'entrée de la ville, au débouché de la route de Paris afin d'éviter la traversée des voies de chemin de fer, du boulevard circulaire et de la rivière. Peu soucieux d'éventrer le centre par de grandes percées, le conseil municipal demanda à l'urbaniste de

revoir sa copie sur ce point, mais le reste du projet forma, jusqu'en 1940, la matrice de l'évolution urbaine.



Panorama sur Beauvais depuis le plateau Saint-Jean, carte postale, avant 1940 (RMB- H 1/35)

L'Hôtel de Ville et la place Jeanne-Hachette, carte postale, avant 1940 (RMB- H 5/737)



Une ville détruite

Les destructions de 1940

La ville fut bombardée une première fois le 20 mai 1940, mais c'est entre le 5 et le 9 juin que se situe l'essentiel des destructions. Plus de la moitié des logements fut détruite, la quasi-totalité du centre-ville avait disparu. La cathédrale était intacte mais l'église Saint-Étienne était sévèrement endommagée, et sur 75 maisons classées « monument historique », une dizaine seulement furent épargnées. En contrepartie, le rempart gallo-romain de la rue Philippe-de-Dreux réapparut, largement dégagé des constructions qui s'y accolaient. Quant à la prestigieuse Manufacture nationale de tapisserie, fondée en 1664, ses bâtiments furent totalement détruits. En 1944, la Libération occasionna de nouvelles destructions.

Les réalisations de l'Occupation

Soumise aux ponctions économiques allemandes, la France de l'Occupation était incapable de lancer la reconstruction des villes détruites. À Beauvais, le seul chantier lancé à ce moment fut celui du déblaiement. Organisé de manière à employer les nombreux ouvriers au chômage, il fut achevé au début de l'année 1942. Les gravats furent utilisés, à l'ouest pour combler une zone marécageuse, et au sud comme remblai pour les plateformes d'accès du futur pont de Paris. Dans la ville en ruines, la vie était difficile. Des ensembles de baraques furent progressivement aménagés sur des emplacements libres : cités de logements sur le Jeu de Paume et le Franc-Marché, ou cités commerciales comme celle de la place de l'Hôtel de Ville, la première construite.

L'Occupation : quatre années d'attente et de réflexion



Vue depuis la cathédrale sur l'Hôtel de Ville et la place Jeanne-Hachette, occupée par des baraquements, Photographie industrielle H. Barange, 31 juillet 1941 (AMB)



Opération de déblaiement sur la place Jeanne-Hachette, devant l'Hôtel de Ville, Photographie industrielle H. Barange, 14 septembre 1941 (AMB)

Baraquements sur l'actuelle rue Jean-Vast, Photographie Barette Beauvais (AMB)



Imaginer la ville du futur

C'est dans ce contexte difficile qu'Albert Parenty, l'auteur du plan d'urbanisme de 1927, fut chargé d'imaginer le plan de reconstruction. Il était associé pour cette tâche à l'architecte Georges Noël (1907-1970), originaire de Beauvais et Premier grand Prix de Rome en 1937, qui en devint par la suite l'unique responsable. Le plan fut approuvé en mai 1942. Le 6 février 1943, le rattachement des quatre communes de périphérie, envisagé depuis 1927, devint officiel.

Le plan de reconstruction

Le plan d'aménagement

Le plan de reconstruction, inspiré de celui de 1927, portait non seulement sur les zones détruites, mais aussi sur le développement et la modernisation du territoire urbain dans son entier. L'esprit général était de construire une ville moderne, adaptée au XX^e siècle (automobile, industrie, salubrité et équipement des logements) en évitant toutefois une rupture radicale avec l'esprit traditionnel de Beauvais : « nous oserons donc rechercher une architecture XX^e siècle qui saura, elle aussi, s'harmoniser, si nous savons le désirer et surtout le vouloir, avec les beaux souvenirs des époques révolues ». Le réseau des voies, régularisé et élargi, suivait l'organisation ancienne. La traversée de la ville était reprise du projet Parenty, avec son pont-route, et complétée par deux voies d'évitement, à l'est et au nord, permettant à la circulation de transit de contourner le centre.

Immeubles aux abords de l'église Saint-Étienne rue Desgroux conçus par J.-H. Labourdette, Photographie «Tuiles et briques» (AMB)



Une composition urbaine sophistiquée

L'architecture

Georges Noël prévoyait une étude architecturale plus approfondie de quatre secteurs choisis pour leur importance symbolique ou d'activité : les abords de la cathédrale, ceux de l'église Saint-Étienne, la place de l'Hôtel de Ville, l'entrée de ville au pont de Paris. Le pont-route, prévu sur un plan courbe, était conçu pour offrir une vue panoramique sur la ville et mettre en valeur les silhouettes de la cathédrale et de Saint-Étienne. De même, un certain nombre de rues était tracé en fonction des vues qu'elles offraient sur la cathédrale, en évitant un dégagement trop important. Une promenade archéologique devait enfin permettre la mise en valeur du rempart gallo-romain dégagé.

Plan d'aménagement et reconstruction des zones sinistrées, plan de zonage et de circulation, 1942 (AD60 - 1514W1/3) - En jaune, les zones d'habitations ; en violet, les zones industrielles ; en vert, les espaces publics libres



Panorama sur Beauvais depuis le plateau Saint-Jean, Ministère de la Construction (AMB)

L'architecture des immeubles à reconstruire était réglementée afin de s'harmoniser avec les monuments conservés et de retrouver un peu de la physionomie ancienne. Les hauteurs étaient limitées, les pentes de toitures imposées. Les matériaux de construction étaient originaires de carrières locales (pierre de l'Oise), ou issus de l'industrie régionale (tuile, brique, pavés vernissés).

Les acteurs de la reconstruction

Construction des immeubles côté nord de la place des Halles, 25 mars 1948 (AMB)



Ouvriers au travail (AMB)



L'État, l'urbaniste, les architectes, les sinistrés

Le cadre national

La reconstruction, financée par l'État, était encadrée par le ministère de la reconstruction et de l'urbanisme (MRU). Dans les villes détruites, un urbaniste était chargé d'élaborer un « plan de reconstruction et d'aménagement » déterminant le nouveau tracé des voies et donnant quelques prescriptions d'architecture (nombre d'étages, matériaux de construction). Un architecte en chef était ensuite nommé pour contrôler la conformité des projets avec le plan d'urbanisme et suivre la réalisation de la reconstruction. L'association syndicale de reconstruction, dirigée à Beauvais par le notaire Laratte, était la dernière pièce du système de reconstitution mis en place par le MRU. L'association, intermédiaire entre les sinistrés et l'État, assurait la maîtrise d'ouvrage des immeubles à reconstruire : choix de l'architecte, étude du programme et du financement, arbitrages techniques.

Les « hommes de l'art »

L'urbaniste de Beauvais était Georges Noël, fonction qu'il exerça également à Breteuil, Toul et Vitry-le-François. À cette époque, tous les urbanistes étaient architectes : Georges Noël fut aussi l'auteur de l'ensemble de la place Jeanne-Hachette et de la reconstruction de l'Hôtel de Ville. Il fut actif à Beauvais pendant toute la reconstruction et au-delà, jusqu'à sa mort en 1970. L'architecte en chef, Louis-Hippolyte Boileau (1878-1948) fut remplacé à sa mort par Paul Sirvin (1891-1977). Il est l'auteur de la place des Halles

(côtés nord et est). On retiendra aussi les noms des architectes Roger-Henri Expert (1882-1955), chargé de l'ensemble situé face à la cathédrale, et de Jacques-Henri Labourdette (1915-2003), à qui on doit le quartier entourant l'église Saint-Étienne. R.-H. Expert était un important architecte parisien, connu entre autres pour ses travaux de décoration de paquebots. J.-H. Labourdette, beaucoup plus jeune, signait ici sa première œuvre importante. Il sera ensuite le co-auteur du grand ensemble de Sarcelles (à partir de 1955) et des tours du cours Belsunce à Marseille (1960).



Façade des immeubles collectifs d'État n°2 à 4 situés place des Halles et rue des Jacobins, Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme (antenne de Beauvais), 1946 (AD60 - 1514W7/4)

Matériaux

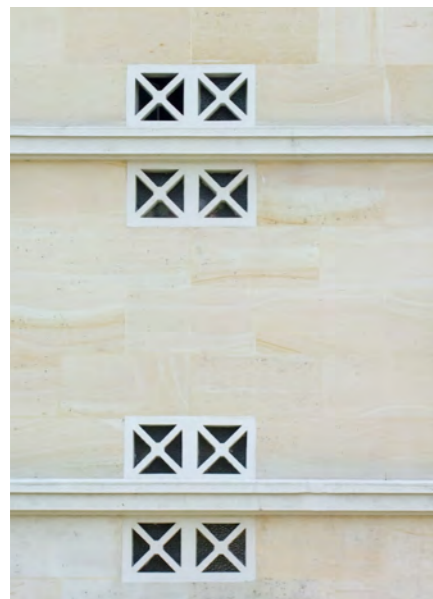
Couleurs, matières et textures de la ville

Une palette étendue

Trois grandes familles de matériaux ont été employées : la pierre calcaire, la terre cuite, le béton. Elles sont respectivement dominantes dans les trois grands ensembles urbains de la place Jeanne-Hachette, de la place des Halles et de l'entourage de la cathédrale, mais elles peuvent être utilisées sur un même édifice, ou en alternance dans une même rue, comme dans la rue Gambetta.

La pierre

La pierre de taille, de noble apparence, est présente partout autour des monuments anciens : rue Jean-Vast, dans l'axe du portail de la cathédrale, place Jeanne-Hachette, en accompagnement de la façade de l'Hôtel de Ville. Autour de l'église Saint-Étienne, l'architecte a employé de très grandes pierres (5 blocs par étage) qui témoignent de la modernisation des méthodes d'extraction dans les carrières.



Décors en pierre de taille, détail des immeubles au 16 rue de Gesvres (VAH)

Le béton

Le béton est souvent destiné aux éléments structurels ou de modénature : bandeaux, poteaux, corniches, et il accompagne aussi bien les surfaces de pierre que de brique. Il peut être bouchardé*, de manière à donner une matière granuleuse, ou au contraire grésé (lisse). Des éléments préfabriqués peuvent aussi constituer l'essentiel de la surface du mur, dont la couleur et la matière sont étudiées pour se rapprocher de celles de la pierre.

La brique

Beauvais, centre traditionnel de production de briques et de tuiles se devait de faire la part belle aux produits tirés de l'argile. La brique permet, par le seul jeu de mise en œuvre, d'animer les surfaces. Mais la terre cuite se décline aussi en simple matériau de revêtement : place des Halles, les murs sont habillés de carreaux rectangulaires. La céramique émaillée est aussi utilisée en habillage des parois de loggias*, sous forme d'aplat de couleurs primaires.

Couvertures

Une diversité semblable existe au niveau des toitures. L'ardoise côtoie la tuile, déclinée en plusieurs variantes : tuile plate traditionnelle place de l'Hôtel de Ville, tuile mécanique brune (place des Halles) ou rouge. Autour de l'église Saint-Étienne, la tuile vernissée verte fait écho à la toiture de cuivre de l'Hôtel de Ville.



Bandeaux autour de fenêtres, 47 rue de la Madeleine (VAH)



Motifs en briques, détail du 43 rue des Jacobins (VAH)



Tuiles vernissées vertes aux abords de l'église Saint-Étienne (VAH)

Le langage architectural

Une architecture de compromis

Composition

Les élévations sont généralement marquées par des articulations vigoureuses. Les architectes modernes auront tendance à valoriser les lignes horizontales, soulignées par des bandeaux saillants que ne compense aucune verticale. Les formules plus traditionnelles cherchent au contraire un équilibre entre les bandeaux d'étage, les corniches et les cadres entourant les baies. Place Jeanne-Hachette, Georges Noël a en outre doté ses façades de pilastres et d'avant-corps en saillie.

Vocabulaire

Le langage de la reconstruction inspiré de l'architecture traditionnelle en reprend souvent le vocabulaire sous une forme plus ou moins modernisée. Place Jeanne-Hachette, des lucarnes doubles à fronton rappellent l'architecture classique. Place des Halles, les petits pignons qui animent la longue barre du côté sont un écho de ceux de la ville ancienne disparue. Les opérations les plus importantes, comme celle de Roger-Henri Expert rue Saint-Pierre présentent un dernier étage en attique*, dont le retrait plus ou moins prononcé allège la silhouette de l'immeuble.

Les signes de la modernité

Loggias et séchoirs

Loggias* et séchoirs* sont deux motifs architecturaux emblématiques de la modernité. Certains architectes les ont privilégié à ce titre pour animer les façades. Les loggias*, creusées dans le volume de l'immeuble, scandent les surfaces de leur ombre profonde. Au rez-de-chaussée, des portiques sur piliers provoquent un effet comparable. Les séchoirs*, parfois articulés avec les escaliers, sont l'occasion de jeux graphiques d'une très grande variété, qu'il faut aller traquer au revers des façades sur rue. Les entrées sont souvent, elles aussi, l'occasion de compositions remarquables. Protégée par un auvent, creusée en renforcement, ornée de céramiques émaillées, éclairée de pavés de verre ou de verre feuilleté, la séquence d'entrée est toujours soulignée par des menuiseries métalliques d'une grande finesse d'exécution, au dessin simple et harmonieux.

Auvent au-dessus de l'entrée de la résidence Bellovaque, rue du 51^e Régiment d'infanterie (VAH)



Séchoirs (identifiés par les trous) articulés avec une cage d'escalier distincte par l'alignement de fenêtres, arrière de l'immeuble situé au 2 boulevard Aristide Briand (VAH)



Fronton habillé de carreaux de terre cuite, place des Halles (VAH)



Loggia ornée de céramiques émaillées, 12 rue de Gesvres (VAH)

Trois places au cœur de Beauvais



Côté nord et est de la place des Halles réalisée par L.-H. Boileau (VAH)

Une succession d'espaces à la personnalité marquée

Une composition incomplète

Le cœur actif de la ville voulu par Georges Noël est représenté par la séquence des trois places : des Halles, de l'Hôtel de Ville (Jeanne-Hachette), et du Théâtre (Maréchal-Foch). La logique d'origine est aujourd'hui peu perceptible du fait de l'absence de deux éléments essentiels, le marché couvert et le théâtre, qui n'ont jamais été réalisés. Le caractère de chacune des trois places est défini par le choix des matériaux et du vocabulaire architectural.

La place des Halles

La place des Halles frappe par l'aspect libre et varié, voire disparate, des constructions qui y sont élevées, et par sa couleur rouge brique. C'est là que devait se situer le centre commerçant de la ville. La brique, matériau facile et peu onéreux, était apte à en désigner le caractère populaire. Sur le côté ouest, l'actuel parking aérien dont la façade est en retrait d'alignement est l'ancien garage Renault, l'une des seules constructions à avoir échappé aux destructions de 1940. Les côtés nord et est sont occupés par un ensemble homogène, dû à L.-H. Boileau, l'architecte en chef de la ville. Il s'agit d'un immeuble d'État (ICE), l'une des premières réalisations de la reconstruction de Beauvais, entrepris à partir de 1946. La chaufferie collective de cet ensemble, située rue Nully d'Hécourt, est repérable à sa haute cheminée.

Places Jeanne-Hachette et Foch

La place Jeanne-Hachette, due à Georges Noël, a été conditionnée par la conservation de la façade ancienne de l'Hôtel de Ville de 1753, que l'on voulait mettre en valeur par une architecture strictement encadrée. Il s'agit d'une place ordonnancée, c'est-à-dire que l'architecture y est parfaitement homogène sur tout son pourtour. La rigueur et la noblesse de l'ensemble sont accentuées par l'utilisation exclusive de la pierre de taille. La place Foch, dont l'élévation est plus simple, possède le même caractère. Il s'agissait cette fois de valoriser la façade du futur théâtre, qui aurait dû être placé en perspective, dans l'axe de la rue d'accès.

La place Jeanne-Hachette réalisée par Georges Noël (BVS)



L'architecture au fil des rues



Vue sur la maison Biaggi avec son décor de losanges de briques - La rue Malherbe un jour de marché, Photographie de Fernand Watteuw, 19 avril 1952 (AD60 - 30 Fi 6/1)



Magasin à l'angle de la rue Gambetta et de la rue Jeanne-d'Arc (VAH)

Le choix de l'éclectisme

Le passé comme source d'inspiration

Dans les rues non soumises à une logique d'ensemble, l'architecture moderne côtoie sans heurts une inspiration plus traditionnelle. Les immeubles côté pair de la rue Malherbe offrent ainsi quelques rappels des pignons régionaux, l'interprétation la plus savoureuse étant celle de l'ancienne maison Biaggi (n. 29) avec son décor de losanges de briques combiné à un quadrillage de ciment. L'inspiration locale pouvait aussi reprendre les formes classiques, comme les maisons du 26 et 24 rue Gambetta, la seconde copiant l'architecture brique et pierre du XVII^e siècle.

Architectures commerciales

Les grands magasins de la rue Louvet et des Nouvelles Galeries situés dans le secteur ordonnancé de la place Jeanne-Hachette en reprennent les règles de composition, avec pour seuls éléments de distinction la verticalité des baies et un auvent continu au rez-de-chaussée. Le magasin situé à l'angle de la rue Gambetta et de la rue Jeanne-d'Arc, entièrement revêtu d'un parement de carreaux rouges, présente une personnalité plus intéressante et plus marquée. De l'articulation savante des volumes en saillie, de leur variété et leur originalité (ronde, escalier triangulaire porte-drapeau), résulte une composition qui s'impose par sa qualité plastique.

Deux édifices parlants

Pour l'Hôtel de Ville, l'architecte Georges Noël a été contraint de réutiliser la façade ancienne du XVIII^e siècle. Il l'a élargie au moyen de deux ailes en retrait, chacune surmontée d'un bas-relief. Celui de droite, dû à Claude Bouscau et intitulée « Beauvais devant l'adversité », symbolise les destructions de 1940. À gauche, la composition de Maurice Debus représente « la renaissance de Beauvais » au moyen d'un coq triomphant et d'une corne d'abondance. La Caisse d'épargne de la place Foch est un bel édifice en pierre de taille aux lignes sobres et raffinées. L'axe de symétrie de l'édifice est couronné d'une imposante lucarne, dont le pignon est orné d'un bas-relief allégorique : au centre la figure de l'épargne protège la vieillesse (à gauche) et soutient la jeunesse (à droite).



PHOTO DE GAUCHE : Bas-relief « Beauvais devant l'adversité » sur l'aile droite de l'Hôtel de Ville sculpté par Claude Bouscau (VAH)

PHOTO DE DROITE : Bas-relief allégorique sur le fronton de la Caisse d'épargne place Foch (VAH)

L'œuvre de Jacques-Henri Labourdette : une architecture différente

De nouvelles règles

L'émergence de la modernité
 Les réalisations de l'architecte Jacques-Henri Labourdette autour de l'église Saint-Étienne, rue de la Tapisserie et boulevard Aristide-Briand sont les éléments les plus originaux et les plus marquants de la reconstruction de Beauvais. L'architecte fut choisi à la fin des années 1940, au moment où le MRU cherchait à faire évoluer l'architecture de la reconstruction. L'objectif était de trouver des solutions pour en accélérer le rythme et en abaisser le coût sans sacrifier la qualité des équipements et du gros-œuvre. Il s'agissait aussi de s'inscrire plus volontairement dans les valeurs de la modernité : aération et ensoleillement de tous les logements, fonctionnalité, introduction des espaces verts, séparation des circulations.

Organisation

Autour de l'église Saint-Étienne, le plan-masse se caractérise par l'absence de toute division parcellaire. Le sol, désormais collectif, est offert à tous les habitants, ce qui permet l'aménagement de jardins et zones plantées. Des passages sous immeubles assurent la perméabilité de ces espaces et leur traversée par des voies piétonnes. Ils permettent aussi d'apporter des surprises visuelles en introduisant des percées inattendues.

Couleurs et matériaux

L'architecture, simple et colorée, est composée de manière très libre. Les baies ne sont pas répétées de manière uniforme d'étage en étage, mais sont au contraire disposées en fonction des besoins de chaque logement. L'utilisation de la belle pierre de l'Oise suffit à faire le lien avec le contexte. La couleur est présente sur le toit, couvert de tuiles vernissées vertes, sur les loggias*, dont les murs sont revêtus de céramiques émaillées, et aux entrées. Rue Engrand Leprince, les portes sont ornées d'intéressants motifs abstraits, tous différents. Rue de la Tapisserie, les séquences d'entrée incluent dans une savoureuse composition plastique auvent, porte, vitrages, boîtes aux lettres et mosaïque de céramique.



Immeubles réalisés par J.-H. Labourdette aux abords de l'église Saint-Étienne, rue de l'Étamine, Photographie «Tuiles et briques» (AMB)



Entrée de l'immeuble rue de la tapisserie conçu par J.-H. Labourdette décorée de mosaïques de céramique (VAH)

Loggia revêtue de céramiques émaillées, immeuble face à l'église Saint-Étienne réalisé par J.-H. Labourdette (VAH)



La fin de la reconstruction et l'expansion urbaine

Des logements pour tous

L'aspiration à la construction neuve
 La reconstruction s'acheva officiellement en décembre 1963, date de la dissolution de l'association syndicale. Environ 2400 logements avaient été reconstruits, mais Beauvais manquait encore de logements du fait de la croissance démographique. À la reconstruction succéda la construction neuve. Dès les années 1920, l'urbaniste Albert Parenty avait envisagé l'urbanisation des plateaux Nord (Argentine) et sud (Saint-Jean). En 1947, deux ensembles pavillonnaires furent construits au nord (rue des Ruiselets, André Hermant architecte), et au sud (rue du Colonel Agel). Tous deux furent l'occasion d'expérimentations techniques visant à faire baisser le coût de la construction. En 1951, la cité des Ruiselets fut complétée par de nouveaux pavillons dus à Georges Noël, rue Beauséjour.

Immeubles de la Soie Vauban, 1969 (AMB)



Construction du quartier Argentine et du château d'eau, « Place ZUP » Photographie de Fernand Watteuw, avril 1967 (AD60 - 30 Fi 10/521/1)

L'accession à la propriété

Il fallut toutefois attendre la fin de la reconstruction pour que soit engagée une vigoureuse politique d'extension sur l'espace rural périphérique. Différents modes d'aide à l'accession à la propriété furent mis en œuvre, tant en pavillonnaire qu'en immeuble collectif : système « castor », promotion immobilière privée, construction par les CIL (comités interprofessionnels du logement). Des immeubles neufs, non financés par des dommages de guerre, furent également construits en centre-ville : la résidence Bellovaque, rue Léveillé, relève du même langage architectural que la reconstruction, mais avec des prestations plus modernes.

Les logements sociaux

Pour les plus modestes ou les classes moyennes, plusieurs opérations HLM furent lancées, dont deux particulièrement importantes. La première fut celle de la Soie-Vauban, à l'emplacement de l'ancienne abbaye Saint-Lucien. En 1956, on y prévoyait 1500 logements sur 15 hectares. La seconde fut celle du plateau Argentine où, sur un plan-masse dessiné par Jean de Mailly, le quartier devait accueillir 3000 logements sur 60 hectares.

Glossaire

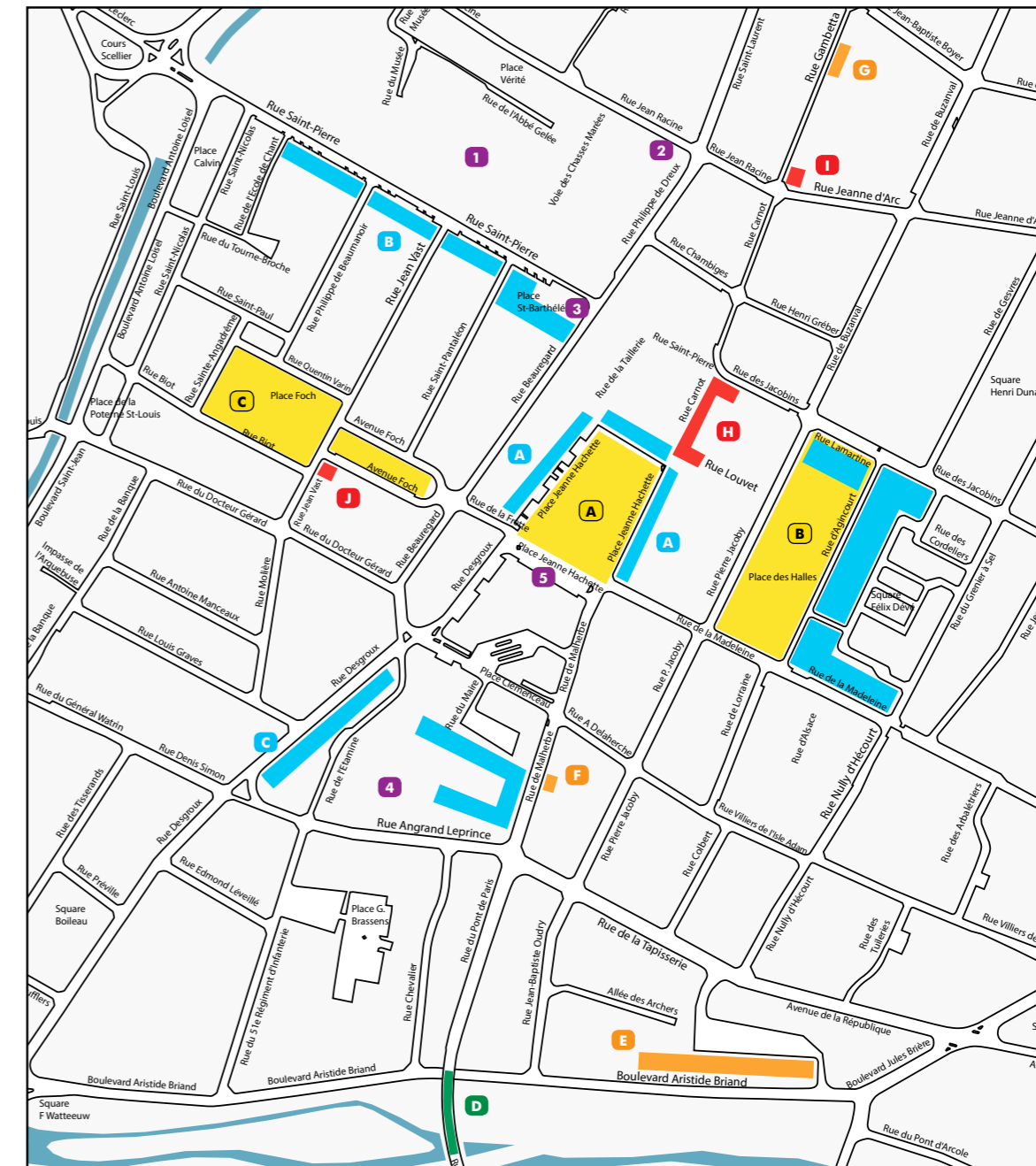
BÉTON BOUCHARDÉ : la surface du béton, qui est normalement assez lisse, peut être martelée à l'aide d'un outil à pointes appelé boucharde de manière à en faire ressortir les granulats et à lui donner une matière plus ou moins rugueuse.

SÉCHOIR : cet espace destiné au séchage du linge doit être protégé des regards tout en restant ouvert à l'air libre. Les percements des séchoirs sont d'une variété infinie, et permettent des jeux graphiques d'une très grande liberté.

LOGGIA : à la différence du balcon qui est saillant par rapport au mur, la loggia est creusée dans le volume du bâtiment. Alors qu'elle était rare jusque-là, la loggia devient systématique à partir de 1950.

ATTIQUE : dernier étage qui est moins élevé que les autres (en apparence) et isolé des niveaux inférieurs par une corniche.

La reconstruction à Beauvais



Monuments Historiques mis en valeur dans le plan de reconstruction

- 1 Cathédrale Saint-Pierre
- 2 Rempart gallo-romain
- 3 Collégiale Saint-Barthélemy
- 4 Église Saint-Étienne
- 5 Façade de l'Hôtel de Ville

Les places de la reconstruction

- A Place Jeanne-Hachette
- B Place des Halles
- C Place Foch

Les ensembles architecturaux

- A Place Jeanne-Hachette conçue par G. Noël
- B Abords de la cathédrale conçus par R.-H. Expert
- C Abords de l'église Saint-Étienne conçus par J.-H. Labourdette

Ouvrages d'art

- D Pont de Paris

Immeubles et réalisations individuelles

- E n°2 boulevard Aristide Briand
- F n°29 rue Malherbe
- G n°24 & 26 rue Gambetta

Architectures commerciales

- H Les Nouvelles Galeries (actuelles Galerie Lafayette)
- I Établissements Gamet (actuel magasin Etam)
- J Caisse d'épargne